

# UNE JUSTICE CLIMATIQUE SANS FRONTIÈRES :

PLAFONNEMENT ET  
PARTAGE COMME SOLUTION  
D'ATTÉNUATION ET DE  
FINANCEMENT CLIMATIQUE

(SYNTHÈSE)

Novembre 2023



Autonomy



**EQUAL RIGHT**

ECONOMIC JUSTICE WITHOUT BORDERS

## Auteurs



**EQUAL RIGHT**  
ECONOMIC JUSTICE WITHOUT BORDERS

Equal Right est une organisation internationale au service de la justice qui œuvre pour une équité économique et climatique sans frontières.

<https://www.equalright.org>



**Autonomy**

Autonomy est un organisme de recherche indépendant qui crée des outils et met en œuvre des recherches basés sur des données pour une planification économique durable.

<https://autonomy.work/>

Ce document de réflexion a été rédigé par **Laura Bannister** d'Equal Right, et est accompagnée d'une modélisation économique élaborée par **Luiz Garcia** d'Autonomy.

**Le père Arbogast Lekule** de l'Église du Sacré-Cœur-de-Jésus<sup>1</sup>, à Sittingbourne, et ancien président de la Commission pour la justice, la paix et l'intégrité de la Création<sup>2</sup> de l'archidiocèse de Southwark, et **Rahul Basu** de The Future We Need ont collaboré à l'élaboration de ce texte.

**Lucy Shaverin** et **Tchiyiwe Chihana** d'Equal Right ont également aidé à sa rédaction.

Equal Right et Autonomy sont cofondatrices de la Cap and Share Climate Alliance.



Les auteurs souhaitent remercier les autres cofondateurs de la Cap and Share Climate Alliance pour leur participation à ce document.

Tout commentaire et toute contribution permettant de continuer à approfondir ces réflexions sont les bienvenus. Vous pouvez nous contacter par e-mail via [info@equalright.org](mailto:info@equalright.org)

Publié en 2023 par © Autonomy

Autonomy Research Ltd  
Cranbourne  
Pilcot Road  
Crookham Village  
Hampshire  
GU51 5RU

# UNE JUSTICE CLIMATIQUE SANS FRONTIÈRES

Notre atmosphère est l'affaire de tous. Le changement climatique, essentiellement dû aux communautés riches des pays du Nord, engendre une perte de terres, de droits et de moyens de subsistance dans les pays du Sud, ainsi que pour les communautés défavorisées du monde entier. Le mouvement pour une justice climatique, qui a vu le jour parmi des réseaux de jeunes militants noirs et indigènes, demande instamment à ce que ces questions soient examinées dans le cadre de notre réponse mondiale à l'urgence climatique.

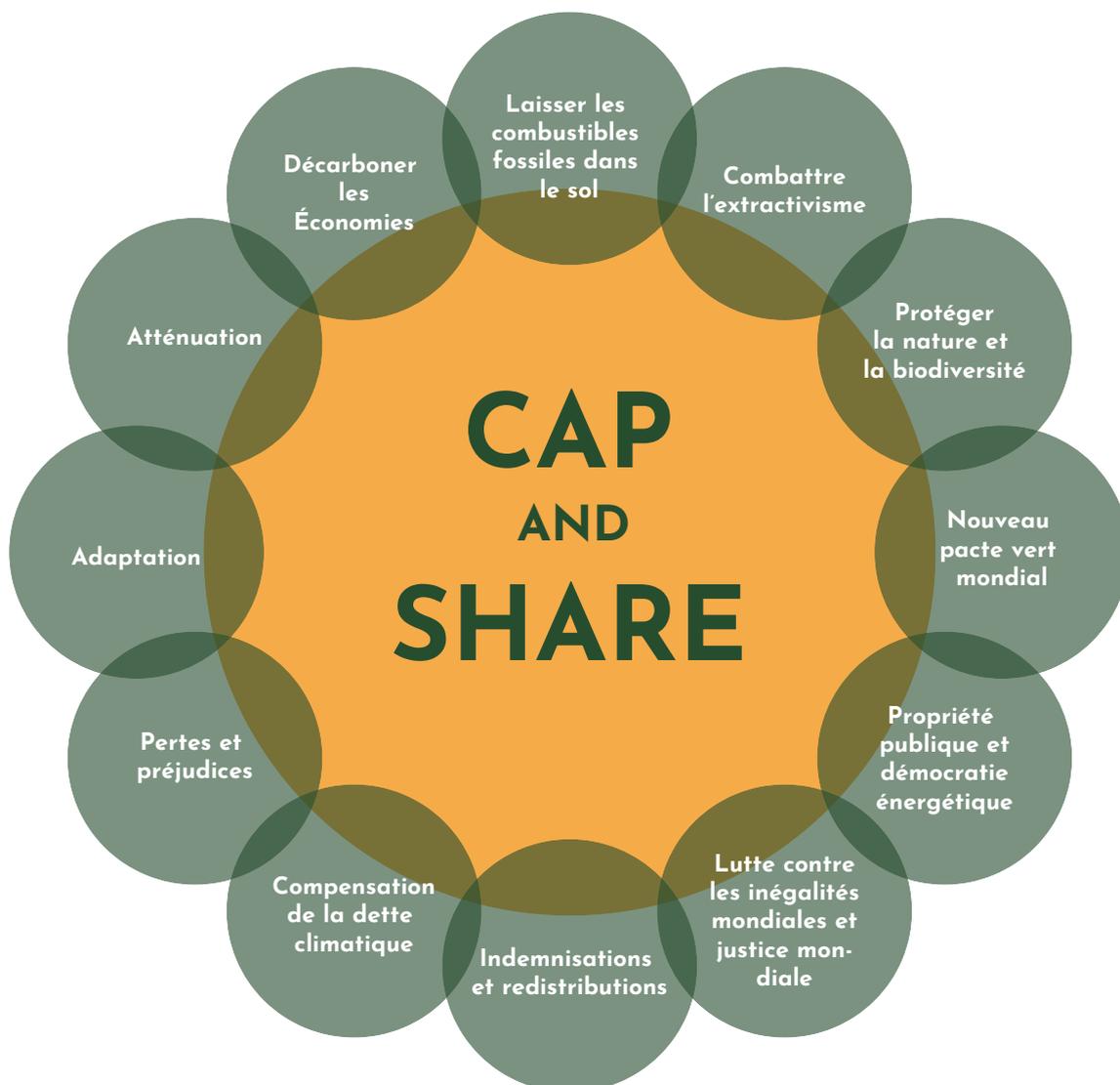
Le financement de l'action en faveur du climat à l'échelle nécessaire représente un immense défi planétaire. Financer la justice climatique - qui implique également de lutter contre les inégalités liées au changement climatique - est une tâche encore plus ardue. D'où l'argent pourrait-il provenir ? Et comment faire en sorte qu'atténuation du changement climatique et justice climatique aillent de pair ?

Cap and Share a pour objectif d'apporter une partie de la réponse à ces questions. Elle propose une solution radicale mais concrète qui permettrait de mettre un terme à l'extraction des combustibles fossiles, de financer une transition verte à l'échelle mondiale et de restituer les richesses extorquées aux communautés du monde entier.

Le document complet présente une proposition sur la manière dont des dédommagements, une redistribution et un financement en faveur du climat deviendraient possibles, et sur la manière dont nous pourrions œuvrer ensemble à l'échelle planétaire pour y parvenir.<sup>3</sup> Il expose les grandes lignes d'un système international fonctionnel qui permettrait dans le même temps de mettre fin à l'extraction de combustibles fossiles et de développer les alternatives dont nous avons besoin, tout en procédant à une redistribution des ressources financières auprès de la majorité de la population mondiale qui n'a que trop tardé. Le présent document constitue une synthèse distincte de cette proposition plus détaillée.

## UN FINANCEMENT REDISTRIBUTIF EN FAVEUR DU CLIMAT PEUT OUVRIR LA VOIE À D'AUTRES ACTIONS

Cap and Share n'a pas pour objectif de répondre à elle-seule à la crise climatique. Son rôle consisterait plutôt à créer un lien entre les autres initiatives capitales dont nous avons besoin pour la justice climatique, tout en créant un contexte favorable pour un financement redistributif en faveur du climat qui rendrait possibles d'autres actions cruciales.



En mettant en place un plafonnement du carbone et en réduisant la limite chaque année, la non-prolifération des combustibles fossiles et une atténuation du changement climatique deviendraient une réalité tangible. Le fonds servirait à

financer un Nouveau pacte vert mondial<sup>4</sup> afin d'instaurer une transition éco-sociale et une démocratie énergétique. 'Le partage' permettrait de financer l'adaptation et compenserait les pertes et les préjudices, tout en aboutissant à une redistribution à l'échelle internationale et à des mesures d'indemnisations (même si une action visant à répondre aux problèmes liés aux dettes climatiques historiques et aux autres injustices resterait nécessaire).

C'est ainsi, et de bien d'autres manières, que le fait de plafonner et partager aiderait à répondre aux principales exigences de la justice climatique et soutiendrait les initiatives ayant déjà été proposées par le mouvement mondial pour le climat.

## **MODALITÉS**

**L'idée de base de Cap and Share est simple : plafonner l'extraction de combustibles fossiles, contraindre les pollueurs à payer, puis partager la richesse ainsi obtenue entre les collectivités et les citoyens.**

Un certain nombre de propositions de Cap and Share ont été présentées ces dernières années.<sup>5</sup> Le système proposé ici est une variante qui pourrait être mise en œuvre à l'échelle mondiale ou par un groupe de pays tournés vers l'avenir dans le cadre d'une action commune. Le système proposé se composerait de six parties :

## PLAFONNEMENT ET PARTAGE

» **PLAFONNER LES EXTRACTIONS**

**Laisser les combustibles fossiles dans le sol** : un plafond ayant force de loi pour l'extraction de combustibles fossiles, appliqué par le biais d'un système de permis obligatoire, permettrait immédiatement de faire en sorte que les combustibles fossiles restent dans le sol et la limite baisserait jusqu'à atteindre zéro en quelques décennies.

» **DES QUOTAS NATIONAUX**

**Limiter les pays à leur juste part** : un système parallèle de quotas nationaux plafonnerait l'utilisation de combustibles fossiles de chaque pays et rétribuerait ceux en faisant peu usage afin que les nations convergent vers un volume de consommation équitable diminuant rapidement.

» **TAXER**

**Faire payer les pollueurs** : des droits de permis d'extraction, autrement dit une taxe sur le carbone, obligerait les sociétés exploitant des combustibles fossiles à payer et tiendraient compte de la valeur de la hausse des prix de ces derniers pour les populations.

» **COMPENSATION**

**Récompenser les actions positives** : les pays et les communautés qui choisissent de laisser les combustibles fossiles dans le sol recevraient une compensation financière à cet égard. NB : les indemnités ne seraient PAS accordées pour les « crédits carbone » : elles le seraient uniquement pour le charbon, le pétrole et le gaz laissés dans le sol.

» **FINANCER**

**Financer une transition vers une énergie verte appartenant à tous** : un fonds d'intégration détenu par le peuple conserverait et investirait le reste de l'argent correspondant à la taxe carbone. Cela permettrait de financer la transition verte mondiale et de faire en sorte que cet argent demeure dans le domaine public aux niveaux local, national et international.

» **PARTAGER**

**Des indemnités et une redistribution par-delà les frontières**: verser des indemnités climatiques aux communautés MAPA sous forme de subventions pour pertes et préjudices, ainsi que pour l'adaptation et l'atténuation. Procéder à une redistribution en faveur des populations locales par le biais de versements comptants à destination de tous les adultes et de tous les enfants.

Tableau 1 : Composants d'un système de plafonnement et de partage

Nous définissons deux options de mise en œuvre. La première consiste en un système mondial dans lequel l'extraction de carburants fossiles est plafonnée et taxée à la source, et dans lequel tous les pays et les peuples profiteraient des retombées économiques positives du système de plafonnement et de partage.

Cependant, nous présentons également un modèle d'implémentation pays par pays en guise d'"étape intermédiaire". Celui-ci conserve les éléments clés du dispositif mondial, notamment la mise en commun au niveau international des produits issus de la taxe carbone, mais il peut être mis en œuvre isolément par un petit groupe de pays avant-gardistes faisant le choix de montrer la voie.

## IMPACTS : ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET JUSTICE ÉCONOMIQUE

Un plafonnement du carbone, associé à une offre d'indemnisation « Laisser dans le sol » (LITG), permettrait de faire directement en sorte que les combustibles fossiles ne soient pas extraits. Cela permettrait de maintenir l'utilisation mondiale de carburants fossiles dans son ensemble dans les limites du budget carbone restant, et augmenterait considérablement les chances de limiter la hausse mondiale des températures à des niveaux ne représentant aucun danger.

Dans le même temps, la taxe carbone permettrait de réunir chaque année des billions de dollars qui serviraient à construire l'avenir dont nous avons besoin et d'assurer la sécurité économique des peuples du monde entier pendant que nous traversons la phase de transition. Nous avons modélisé des options pour augmenter et redistribuer la taxe carbone. Vous trouverez ci-après un exemple de scénario possible.

| SCÉNARIO 1   |   |   |                                      |  |                             |  |                                  |
|--|---|---|--------------------------------------|--|-----------------------------|--|----------------------------------|
| Année  | Plafond pour l'extraction du carbone (gigatonnes) | Taxe carbone (par tonne de CO <sub>2</sub> e) | Montant provenant de la taxe carbone | Montant alloué au fonds  | Montant total dans le fonds | Montant des subventions climatiques attribuées cette année | Dividendes mensuels par personne |
| 2025   | 36,3  | 135\$   | 4,9 milliards de dollars             | 0,2 billion de dollars   | 0,2\$ billions              | 1 billion de dollars                                       | 31\$                             |
| 2030   | 21,4  | 288\$   | 6,2 billions de dollars              | 0,9 billion de dollars   | 3,2\$ billions              | 1 billion de dollars                                       | 37\$                             |
| 2040   | 7,5   | 1 317\$                                       | 9,8 billions de dollars              | 3,3 billions de dollars  | 23,6\$ billions             | 1 billion de dollars                                       | 51\$                             |
| 2050   | 2,6   | 6 014\$                                       | 15,6 billions de dollars             | 8,4 billions de dollars  | 81,4\$ billions             | 1 billion de dollars                                       | 71\$                             |
| 2060   | 0,9   | 14 300\$                                      | 12,9 billions de dollars             | 9,4 billion de dollars   | 190,3\$ billions            | 1 billion de dollars                                       | 70\$                             |
| 2080   | 0,1   | 19 300\$                                      | 2,1 billions de dollars              | 1,8 billions de dollars  | 282,4\$ billions            | 1 billion de dollars                                       | 71\$                             |
| 2100   | 0,01  | 30 100\$                                      | 0,4 billion de dollars               | 0,04 billion de dollars  | 304,2\$ billions            | 1 billion de dollars                                       | 71\$                             |
| 2200   | 0,0000004   | 30 100\$                                      | 0,00001\$ billions                   | 0,00001\$ billions   | 420,1\$ billions            | 1 billion de dollars                                       | 102\$                            |
| Quantité totale de CO <sub>2</sub> e extraite jusqu'en 2022 (Gt) |   |   | 363                                  | Somme totale redistribuée aux peuples et pour des actions en faveur du climat. |                             |  | 1838,3\$ billions                |

Tableau 2 : Montants perçus et redistribués dans le Scénario 1

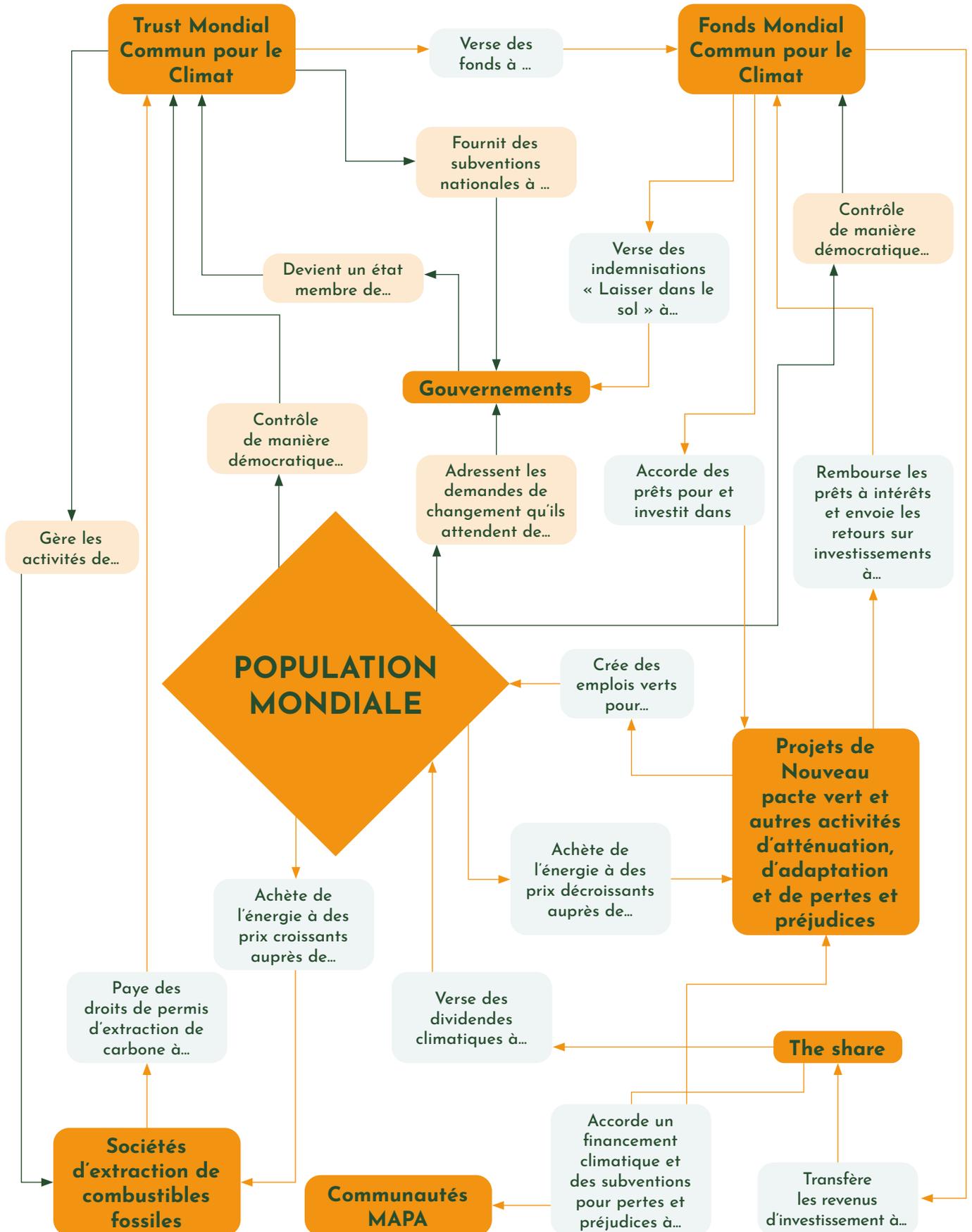
Ce scénario permet une redistribution significative de la richesse des entreprises exploitant des combustibles fossiles et des clients fortunés (qui payeraient la majeure partie de la taxe carbone) aux populations pauvres mondiales, environ 5% du PIB mondial générés par les carburants fossiles étant redistribués en faveur de la transition verte planétaire, et avec au moins 3,3% du PIB mondial passant des mains des pays du Nord à celles des pays du Sud.<sup>6</sup> D'ici 2048, nos dividendes seraient supérieurs à 2,15\$ par jour, permettant ainsi - par définition - d'éradiquer la misère dans le monde, et ce de manière définitive.

Tous les pays participant au programme bénéficieraient des investissements du fonds au titre du Nouveau pacte vert, ce qui permettrait de construire des infrastructures d'énergie renouvelable, des logements ainsi que des transports publics durables dont des pays ont besoin de manière urgente. L'octroi d'1 billion de dollars par an de subventions climatiques et des transferts d'argent directs des gouvernements du Nord à destination des gouvernements du Sud via le système d'allocations nationales favoriseraient une action climatique sans dettes, ainsi que d'autres dépenses publiques dans les pays du Sud et au sein d'autres communautés MAPA.

Plafonner et partager rendrait une redistribution significative à l'échelle internationale possible. Bien que ce système accorde à chaque habitant de la planète des dividendes universels égaux, l'effet cumulé de tous les éléments qui le composent serait un retour massif des richesses des pays du Nord vers les pays du Sud qui n'a que trop tardé.

Plafonner et partager permettrait ainsi de réaliser plusieurs objectifs majeurs en matière de justice climatique. Cela mènerait à la fin de l'extraction de combustibles fossiles, à la fermeture des sites d'extraction polluants et au financement en faveur de la transition verte. Dans le même temps, cela permettrait de redistribuer la richesse vers 99% du monde, essentiellement des pays du Nord vers ceux du Sud, de préserver les ressources pour les générations futures et de mettre directement un terme à la misère partout grâce à des versements comptant effectués tous les mois.

# UN JOUR DANS LA VIE DE CAP AND SHARE



Le système de plafonnement et de partage proposé impliquerait la création de nouveaux organes mondiaux qui interagiraient avec les gouvernements nationaux, les communautés, les sociétés d'extraction de combustibles fossiles, les organisations travaillant sur le nouveau pacte vert et nous naturellement, la population mondiale.<sup>7</sup> Le graphique ci-dessus récapitule les modes d'interaction de ces organes et la manière dont l'argent et le processus décisionnel circuleraient au sein du système.

Faire le tour de ce diagramme aide à visualiser comment tout cela fonctionne en pratique, en commençant par la « population mondiale », au centre. Le dispositif se met en place au moment où les citoyens demandent à leurs gouvernements de devenir des états membres du système. Nous participons alors directement à la gestion démocratique du fonds fiduciaire.

Tous les carburants fossiles extraits dans notre pays, ou importés dans celui-ci, devront l'avoir été en vertu d'un permis et conformément au plafond mondial du carbone établi, et devront être consommables sur le territoire en adéquation avec notre allocation nationale.

Au moins les premières années, nous continuerons à acheter du charbon, du pétrole et du gaz à des sociétés de combustibles fossiles qui devront désormais déposer des demandes de permis auprès de la fiducie pour la moindre portion de combustible qu'ils voudront extraire. Si leurs demandes de permis s'inscrivent dans le cadre du plafonnement mondial du carbone, et qu'elles passent avec succès la procédure de priorisation, les permis seraient délivrés pour des sites d'extraction et des quantités déterminés.

Au fil des ans, le nombre de permis octroyés diminuerait, ce qui signifierait que de moins en moins de combustibles fossiles seraient extraits et brûlés, mettant ainsi concrètement un terme au changement climatique dû aux carburants fossiles.

Cela impliquerait également qu'il y aurait peu de carburants fossiles disponibles à l'achat, ce qui engendrerait une hausse du prix du marché. Pour prendre en compte cette augmentation inéluctable, les sociétés de combustibles fossiles seraient contraintes de payer des droits élevés et croissants pour les permis d'extraction qui leur seraient délivrés. Ces droits pour les permis - la taxe carbone - seraient perçus par le trust qui transférerait ensuite l'argent au Fonds mondial commun pour le climat.

Une partie de l'argent serait utilisé pour verser des indemnités aux gouvernements choisissant de laisser leurs carburants fossiles dans le sol, et dans les premiers temps, la majeure partie de la somme restante serait répartie sous forme de subventions entre les communautés MAPA, et sous forme de dividendes au comptant entre nous tous. Au fil des ans, une part croissante, à terme 100%, de l'argent restant après l'indemnisation LITG serait ajouté au fonds pour des investissements verts.

Le fonds investirait cet argent dans les projets Nouveau pacte vert de chaque pays membre, soit en accordant des prêts avec intérêts, en achetant des parts dans ces projets ou en créant leurs propres projets dont nous serions tous porteurs à 100% (mais qui seraient gérés au niveau local, sous le contrôle de la communauté). Certains obtiendraient des emplois avec une forte rémunération grâce à ces projets, et d'autres bénéficieraient de l'énergie, des transports publics et des maisons que ces derniers permettraient de fournir. Ces projets généreraient de l'argent (grâce à la vente de l'énergie renouvelable ou des maisons écologiques, etc.) et reverserait chaque année les intérêts sur les prêts ou des dividendes d'actionnaires au fonds.

Ces intérêts et revenus de placement seraient ensuite ajoutés au montant directement redistribué, puis partagés entre deux activités. Une partie serait versée sous forme de subventions climatiques pour l'atténuation, l'adaptation et les pertes et préjudices, principalement à destination des communautés MAPA. Cela permettrait de construire et de reconstruire des infrastructures encore plus utiles,

de créer plus d'emplois verts et d'apporter un soutien vital aux pays et aux communautés confrontées à la crise climatique. La somme restante serait répartie entre tous les adultes et tous les enfants du monde, tous les mois et éternellement, au titre de notre dividende carbone.

## UNE OPPORTUNITÉ DE TRANSFORMATION

Pour une simple politique unique, Cap and Share présente une efficacité et un impact hors normes. Au moyen d'un dispositif simple, elle a le potentiel d'éviter un dérèglement climatique incontrôlable et d'établir une alternative, tout en instaurant une démocratie économique, en réduisant les inégalités dans le monde et en mettant fin à la misère.

La redistribution majeure des richesses proposée aiderait chacun de nous, mais surtout les plus démunis, à s'adapter à notre climat en train de changer, à la fois à titre individuel et via des investissements publics en faveur d'un Nouveau pacte vert et d'autres infrastructures et services. Elle permettrait également de nous indemniser tous les mois pour les pertes, les préjudices et les difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés. Grâce à des subventions climatiques et à des dividendes carbone versées à l'échelle exposée ci-dessous, le changement climatique n'entraînera ni famine ni misère, et chacun disposera d'un petit revenu assuré qu'il pourra utiliser pour s'adapter plus facilement. Par ces moyens, Cap and Share nous offre des options : une issue, une solution et une perspective d'avenir.



**EQUAL RIGHT**  
ECONOMIC JUSTICE WITHOUT BORDERS

Equal Right est une organisation internationale au service de la justice qui œuvre pour une équité économique et climatique sans frontières.

<https://www.equalright.org>



**Autonomy**

Autonomy est un organisme de recherche indépendant qui crée des outils et met en œuvre des recherches basés sur des données pour une planification économique durable.

<https://autonomy.work/>

Ce document de réflexion a été rédigé par **Laura Bannister** d'Equal Right, et est accompagnée d'une modélisation économique élaborée par **Luiz Garcia** d'Autonomy.

**Le père Arbogast Lekule** de l'Église du Sacré-Cœur-de-Jésus, à Sittingbourne, et ancien président de la Commission pour la justice, la paix et l'intégrité de la Création de l'archidiocèse de Southwark, et **Rahul Basu** de The Future We Need ont collaboré à l'élaboration de ce texte.

**Lucy Shaverin** et **Tchiyiwe Chihana** d'Equal Right ont également aidé à sa rédaction.

Equal Right et Autonomy sont cofondatrices de la Cap and Share Climate Alliance



Les auteurs souhaitent remercier les autres cofondateurs de la Cap and Share Climate Alliance pour leur participation à ce document.

Tout commentaire et toute contribution permettant de continuer à approfondir ces réflexions sont les bienvenus. Vous pouvez nous contacter par e-mail via [info@equalright.org](mailto:info@equalright.org)

Publié en 2023 par © Autonomy

Autonomy Research Ltd  
Cranbourne  
Pilcot Road  
Crookham Village  
Hampshire  
GU51 5RU

## NOTES

1 Church of the Sacred Heart of Jesus

2 Justice and Peace Commission

3 Equal Right et Autonomy, 'UNE JUSTICE CLIMATIQUE SANS FRONTIÈRES : PLAFONNEMENT ET PARTAGE COMME SOLUTION D'ATTÉNUATION ET DE FINANCEMENT CLIMATIQUE'. Disponible sur : [https://www.equalright.org/uploads/7/8/9/3/78930716/climate\\_justice\\_without\\_borders\\_-\\_discussion\\_paper.pdf](https://www.equalright.org/uploads/7/8/9/3/78930716/climate_justice_without_borders_-_discussion_paper.pdf)

4 Global Green New Deal

5 Voir, par exemple, FEASTA (2023) 'Cap and Share'. Disponible sur : <https://www.feasta.org/category/documents/projects/cap-and-share/>

6 Le pourcentage de 5% est calculé en rapprochant le montant qui serait payé sous forme de taxes carbone au cours de la première année du système et le PIB mondial de 2021 tel qu'indiqué ici : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD> (dernier accès le 26/06/2023). Étant donné que la taxe augmente plus vite que le plafond ne baisse, le montant perçu grâce à la taxe carbone augmenterait jusqu'au milieu des années 2050 (après quoi il diminuerait étant donné que l'extraction de carburants fossiles serait réduite à des niveaux très bas), de ce fait la part du PIB mondial redistribuée en faveur de la transition verte peut ainsi être plus élevée. Cependant, cela dépendra évidemment des futurs niveaux de croissance du PIB qui peut continuer à augmenter, mais qui peut également ne pas le faire si une stratégie de décroissance est appliquée. L'estimation de 3,3% est calculé en multipliant les hausses annuelles par habitant dans les pays à faibles et moyens revenus par leur population totale, puis en évaluant le résultat obtenu sous forme d'un pourcentage du PIB mondial actuel.

7 Nous souhaitons remercier FEASTA, qui est à l'origine de la proposition CapGlobalCarbon et qui a en grande partie initialement inspiré cette proposition, ainsi que pour sa contribution constante et son apport en termes de développement collaboratif. Cliquez sur le lien suivant <https://capglobalcarbon.org/> pour en savoir plus sur leur proposition similaire.